



ART. 1 – Organisation

- A -** Cette épreuve est ouverte à une sélection jeunes de chaque comité régional : soit un maximum de 21 équipes filles et 21 équipes garçons. La DTN engagera également une équipe fille et une équipe garçon, mais ces équipes ne pourront prétendre à la victoire et figureront hors concours dans le classement.
- B -** Chaque équipe fille ou garçon est composée obligatoirement de 3 jeunes : 1 minime, 1 cadet et 1 junior. En cas de difficulté pour aligner une équipe, le CTS Bowling pourra autoriser le surclassement d'un jeune : 1 cadet à la place d'un junior ou un minime à la place d'un cadet. En cas d'absence de minime, le remplacement par un cadet sera exceptionnellement autorisé, mais dans ce cas l'équipe aura un handicap négatif de 20 quilles. Le CTS National s'en remet au sérieux des responsables régionaux pour engager en priorité un minime licencié de la région et respecter l'esprit de cette épreuve.
- C -** La sélection des équipes régionales sera faite par chaque comité régional en s'appuyant sur les structures existantes (ETR).
- D -** La compétition se déroulera les 1 et 2 mars 2008 au bowling de Toulouse Montaudran.

ART. 2 – Système de jeu

- A -** Les 21 équipes régionales sont réparties dans deux poules en tenant compte du classement de la saison précédente (voir ART 4 A et B).
- La sélection de la DTN et 11 équipes régionales disputeront le Trophée des Comités.
 - Les 10 autres équipes régionales disputeront le Trophée des Présidents.
 - Cette répartition en deux poules pourra être révisée par le CTS Bowling en fonction du nombre d'équipes réellement engagées.
- B -** Dans chaque poule, la compétition se déroulera en système « round robin », chaque équipe rencontrant successivement toutes les autres. Chaque rencontre se déroule sur une partie scratch avec attribution de points :
- 3 points par match gagné
 - 2 points en cas d'égalité
 - 1 point par match perdu
- C -** Pour le classement final, les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées par le nombre de points acquis lors des matchs directs des équipes concernées par l'égalité. puis par le total des quilles sur l'ensemble de la compétition.

D - Les horaires seront précisés ultérieurement en fonction du nombre d'engagés. Si tous les comités régionaux sont représentés, la compétition débutera le samedi matin 3 mars et se terminera le dimanche après-midi 4 mars vers 17 heures.

ART. 3 – Titres décernés

A - La meilleure équipe régionale (filles et garçons) du Trophée des Comités sera déclarée Championne du Trophée des Comités.

B - La meilleure équipe régionale (filles et garçons) du Trophée des Présidents sera déclarée Championne du Trophée des Présidents.

ART. 4 – Accessions et relégations.

A - Les trois premières équipes (filles et garçons) du Trophée des Présidents sont qualifiées pour le Trophée des Comités de l'année suivante.

B - Les trois dernières équipes (filles et garçons) du Trophée des Comités disputeront le Trophée des Président de l'année suivante.

C - Une équipe n'ayant pas participé à l'édition de la saison précédente sera admise automatiquement dans le Trophée des Présidents.

D - Les équipes de la DTN ne sont concernées ni par les titres, ni par les accessions et relégations.

ART. 5 – Inscriptions

A - Un bulletin d'inscription sera diffusé aux comités régionaux en début de saison sportive. L'inscription définitive avec la composition des équipes devra parvenir au CTS Bowling au plus tard le **21 Janvier 2008**.

B - Les frais d'organisation et de parties sont à la charge du CTS Bowling.

ART. 6 – Règlements et Réclamations

A - Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.

B - Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du C.T.S. Bowling.

C - La structure d'appel est le C.T.S. Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.

D - Le CTS Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.